

## ANNONCE DE FORMATION

### Mise en valeur du patrimoine culturel

Chantiers-école pour les acteurs du patrimoine culturel et acteurs culturels

14 au 19 JUILLET 2014 à Nikki, Bénin

**CANDIDATURES OUVERTES JUSQU'AU 31 MAI 2014**



**AfriCAP 2016 – Renforcement des synergies et capacités opérationnelles des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel**, est une Action du Programme ACP Cultures + , financé par l'Union Européenne et se déroulant de 2014 à 2016. Elle est structurée autour de 3 projets patrimoniaux, démonstratifs de la variété des possibles en matière de valorisation du patrimoine pour contribuer au développement local et à la lutte contre la pauvreté. Ces projets se déroulent à Nikki (Bénin), Grand Bassam (Côte d'Ivoire) et Télemélé (Guinée Conakry). Ils sont les supports de formation à deux étapes clés du déroulement du projet.

**CONTEXTE SPECIFIQUE :** La commune de Nikki, cité royale, est un haut lieu d'expression du pluralisme culturel béninois. Ce dernier atteint son apogée lors de la fête annuelle de la Gaani, dont l'origine remonte à plus de sept siècles. Plus de 150 000 personnes, dont plus de la moitié provenant des communes voisines et des pays frontaliers, participent à cet événement. Seulement, cet engouement pour la culture locale, se ressent principalement durant une courte période de l'année. La Commune de Nikki recherche des opportunités pour améliorer les retombées économiques de la fête, renforcer la sauvegarde de la culture baatonu et favoriser l'épanouissement et la cohésion des populations.

Le projet mis en œuvre à Nikki dans le cadre de AfriCAP2016, contribue à cet objectif à travers :

- La documentation du patrimoine matériel et immatériel de Nikki
- La protection et l'entretien des sites associés à la Gaani
- L'élaboration de matériel promotionnel et du circuit touristique.

#### OBJECTIFS DES FORMATIONS :

A l'issue des formations, il est attendu que les acteurs du patrimoine culturel verront leurs capacités renforcées en termes de maîtrise d'œuvre de projets culturels dans les domaines des projets situés. Ils se familiariseront avec les méthodes et outils de mise en œuvre de projet, aux difficultés et clés de la réussite des projets, et participeront à la mise en œuvre de ceux-ci.

#### CONTENU DES FORMATIONS A NIKKI :

##### 1<sup>ère</sup> étape de la formation 14-19 Juillet 2014

Montage de projet de conservation et mise en valeur du patrimoine / Arguments et stratégies de mise en œuvre / Protection du patrimoine / Système d'entretien du patrimoine/ Identification et documentation du patrimoine (matériel et immatériel)

##### 2<sup>ème</sup> étape de la formation Janvier 2016 (dates à préciser)

Mise en œuvre, suivi de projet et évaluation de projet/ Elaboration du matériel promotionnel/ Elaboration et mise en place du circuit touristique/ Formation et structuration des guides/ Mise en place d'un système de génération de revenus pour la conservation du patrimoine/ Mise en place de système de distribution et de Gestion des bénéficiaires / Pérennité du projet

**PARTICIPANTS FRANCOPHONES D'AFRIQUE SUB –SAHARIENNE :** Les chantiers-école, sont ouverts aux agents chargés des actions patrimoniales des Directions en charge du patrimoine ; des ministères concernés (p.e. Urbanisme/ Tourisme / Artisanat) et de leurs structures déconcentrées ; ONGs, associations et artisans œuvrant dans le patrimoine.

Un programme d'appui aux  
secteurs culturels ACP



AfriCAP2016 Action de Renforcement des synergies et capacités opérationnelle  
des décideurs et des acteurs du patrimoine culturel africains, mis en œuvre par :



Les autorités locales de  
Nikki - Bénin  
Télemélé - Guinée Conakry  
Grand-Bassam - Côte d'Ivoire



**CANDIDATURES :** Les candidats doivent provenir de structure souhaitant entreprendre des projets similaires à celui du projet démonstratif à Nikki. Ils s'engagent à participer à la formation prévue en étape 1, en Juillet 2014 et Etape 2, Janvier 2016.

**Les candidatures sont à transmettre avant le 31 mai 2014 à**

- Coordination pédagogique : [bako\\_rakotomamonjy@hotmail.com](mailto:bako_rakotomamonjy@hotmail.com)
- EPA : [ya@epa-prema.net](mailto:ya@epa-prema.net) en copie à [epa@epa-prema.net](mailto:epa@epa-prema.net)

**DOSSIER DE CANDIDATURE :**

Le dossier de candidature devra comporter les documents suivants :

- Le formulaire de demande d'inscription dûment rempli,
- Une copie du passeport ou de la pièce d'identité valide,
- Une brève description (2 pages maximum) du patrimoine remarquable de votre territoire sur lequel vous travaillez ou comptez travailler. Le document comprendra les informations suivantes :
  - Une brève description historique et géographique du site ;
  - Des données concernant les fréquentations locales, nationales voire internationales au cours des 3 dernières années du site, en particulier dans le cadre de la manifestation de l'événement traditionnel ; durée moyenne de séjour du visiteur sur le site ; visites scolaires ; type d'hébergement et de transports disponible aux abords du site ; visites guidées, transport public vers le site, accessibilité du site etc.) ;
  - Une brève description de l'implication des communautés locales dans la gestion du site ;
  - Une liste des types d'emplois liés au site ;
  - Une brève description des activités actuelles sur le site (boutiques, ventes de gadgets etc.).

**ORGANISATEURS :** Ces activités sont organisées par CRAterre, l'École du Patrimoine Africain (EPA), l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et la Commune de Nikki, en partenariat avec la Direction du Patrimoine culturel du Bénin, et l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)

**Merci d'envoyer obligatoirement les dossiers électroniques simultanément aux adresses e-mails sus-indiquées.**

**Merci de réduire la taille de votre dossier à 1Mo au plus.**

**Les dossiers de plus d'1 Mo risquent d'être bloqués par le serveur et ainsi ne feront pas partie des candidatures à examiner.**